



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 15 juillet 2020

A l'attention de M. Julien Denormandie,
Ministre de l'agriculture et de l'alimentation
78 rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le ministre,

Une semaine après votre prise de poste, nous nous devons de vous alerter sur le dangereux enlisement de la situation économique de nombreux paysans et paysannes, en particulier dans les secteurs du lait, de la viande bovine, des fruits et des légumes.

Au regard de la liberté donnée aux industriels et aux grandes surfaces de contractualiser et de tenir compte ou non de nos prix de revient, les paysannes et les paysans restent en effet seuls face aux appétits insatiables de l'aval. Dans le secteur de la viande bovine, la crise du CoVid-19 et le confinement ont illustré l'absence totale d'efficacité des mesures issues de la loi Agriculture et Alimentation. Si bien que, en plein confinement alors que la concurrence de l'importation était au plus bas, que le prix de la viande au détail progressait et que l'impact de la fermeture des établissements de restauration sur la consommation française de viande bovine a été compensée par une hausse des achats des ménages, les prix payés aux producteurs et aux productrices se sont pourtant effondrés.

Les concertations menées dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation avaient conclu sur la nécessité de mesures fortes en faveur d'une meilleure répartition des marges au sein des filières, répondant en cela aux aspirations des paysan.nes et des citoyen.nes. Pourtant, la loi Agriculture et Alimentation a acté l'absence de mesure coercitive permettant d'atteindre cet objectif. Force est de constater que les deux outils prônés par vos prédécesseurs, à savoir la contractualisation volontaire et le dialogue interprofessionnel, sont inopérants dans la filière viande bovine.

C'est pourquoi nous vous relayons symboliquement les factures du manque à gagner subi par une quinzaine d'élevages, qui produisent des bovins en agriculture biologique, sous label, ou en filière conventionnelle.

Ces factures sont représentatives de ce qu'il se passe partout en France : en moyenne sur le premier semestre et au regard de l'indicateur de prix de revient

interprofessionnel¹, il manquait 1 euro/kg au prix des vaches et 0,7 euro/kg au prix des jeunes bovins pour couvrir nos coûts de production, malgré la rétention des bêtes par certains éleveurs qui le pouvaient et la légère remontée des prix en juin. Les grandes surfaces ont même surfé sur l'image de l'approvisionnement local pendant le confinement sans rien changer à leurs pratiques d'achat, tandis que les éleveurs ont continué leur travail sans aucune reconnaissance financière. Pour l'ensemble de la production française de viande bovine, cela représente une perte nette de plus de 500 millions d'euros endossée par les éleveurs et les éleveuses de bovins lors du premier semestre 2020.

Sans mesure forte de la part des pouvoirs publics, l'élevage allaitant risque de disparaître dans les vingt prochaines années. Qui pourra encore s'installer en élevage allaitant, où les revenus moyens avant impôt plafonnaient à 1100 euros par mois en 2019[2]², avant même l'effondrement des prix de 2020 ? La situation n'est guère meilleure en lait, où les industriels ont amorcé des baisses de prix d'une ampleur injustifiée, ou encore dans le secteur de la tomate biologique, qui est actuellement payée moins de la moitié de son coût de production.

Nous nous organisons déjà pour créer des circuits courts plus rémunérateurs et pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens à l'achat éthique et local, mais toutes ces actions resteront nettement insuffisantes sans revalorisation significative et collective des prix payés au stade de la production et sans réorientation des subventions publiques à l'aval vers les outils de transformation qui se mettent réellement au service des filières locales.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous nous adressons aujourd'hui à vous. Votre prise de poste est l'occasion d'enclencher une véritable rupture avec la politique menée par vos prédécesseurs. Nous attendons de votre part des actes forts et concrets, en faveur de notre souveraineté alimentaire et d'installations de paysan.nes nombreux.ses sur des territoires vivants et dynamiques.



Nicolas Girod,

Porte-parole de la Confédération paysanne

1 Indicateur de coût de production conforme à l'accord interprofessionnel du 22 mai 2019 relatif à la méthodologie de calcul des indicateurs de prix de revient en bovins viande.

2 Résultat courant avant impôts de l'OTEX Bovin Viande en 2018 : environ 16 000 euros (source : Agreste, ministère de l'agriculture). Baisse des revenus des élevages spécialisés bovins viande en 2019 : environ – 2500 euros (source : Institut de l'élevage).